

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Sage Boutonne.

De : luc dazy <dazy.luc@gmail.com>

Date : 14/05/2023 16:29

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Il n'est pas admissible que des décisions soient reportées à des dates ultérieures au prétexte que certaines mesures n'aient pu être quantifiées dans le temps.

Les assecs de nos ruisseaux et rivières sont suffisamment parlants depuis des années même si parfois un printemps pluvieux laisse croire ou permet à certains d'affirmer que tout ne va pas si mal.

La situation des stocks d'eau et sa raréfaction dénoncée depuis des années et de plus en plus prévisibles obligent à avoir des ajustements dès maintenant et non pas à demain (2027) ou après demain.....

Pourquoi pas en 2035 ou 2050 quand l'irréversible se sera produit par manque de courage de nos décideurs politiques ?

Quand la parole des citoyens lambda sera t-elle devenue un droit et pourra être entendue par ceux qui décident depuis tant d'années ?

Luc Dazy



Sans virus.www.avast.com